

PROCÈS VERBAL CONSEIL D'ADMINISTRATION

LUNDI 31 AOUT 2026 – 19H30 A 20H00

La séance est présidée par Mr Jean-Philippe Civade.

Ordre du jour :

1. Ouverture du conseil d'administration
2. Élection des nouveaux membres du bureau
3. Augmentation des tarifs des cours de l'école
4. Convention avec Le Crès Art et Culture.
5. Questions diverses

1. Ouverture de séance du Conseil d'Administration

Membres présents :

- Dominique Fontanon
- Jean-Philippe Civade
- Evelyne Jarrand Allier
- Marion Martinet
- Cédric Sanchez
- Alain Lefebvre
- Ludovic Lebras
- Juline Vincent
- Nathalie Bur
- Florence Vardon

Membres excusés :

- Muriel Fontanon

Après avoir vérifié les procurations et fait le pointage des présents, le président ouvre la séance à 19h30.

2. Election des membres du Bureau

Le poste de secrétaire arrive en fin de mandat de 3 ans.

Sont candidat(e)s :

- Muriel Fontanon

Un vote à main levée est ensuite effectué. Est élue Muriel Fontanon à l'unanimité au poste de Secrétaire.

3. Augmentation du tarif des cours

Les charges ayant augmentées, il devient nécessaire d'augmenter le tarif des cours pour maintenir l'équilibre des comptes.

Sont proposés les tarifs suivants :

- Adhésion : 20€ - Pas de changement
- Adhésion association (élèves venant du CAEC) : 5€ pas de changement
- Cours collectifs d'une heure : 210€ - Augmentation de 30€
- Cours collectifs d'une heure trente : 270€ - Augmentation de 20€
- Cours individuel de une demi heure : 440€ - Augmentation de 20€
- Remise pour le 2^e inscrit en cours individuel : -30€ -Augmentation de 9€
- Remise pour le 2^e inscrit en cours collectif : -30€ - Augmentation de 9€
- 1 cours individuel + 1 cours collectif 1h00 (FM) : 550€ - Augmentation de 58€
- 1 cours individuel + 1 cours collectif 1h30 : 590€ - Augmentation de 70€
- 1 cours individuel + 2 cours collectif 1h00 (FM) : 615€ - Augmentation de 51€
- 1 cours individuel + 1 cours collectif 1h00 (FM) + 1 cours collectif 1h30 (ensembles) : 700€ - Augmentation de 108€
- 1 cours individuel + 2 cours collectifs 1h30 (ensembles) : 780€ - Augmentation de 160€
- 2 cours individuels : nouveau tarif à 700€
- 2 cours individuels + 1 cours collectif de 1h30 : nouveau tarif à 920€

Un vote à main levée est ensuite effectué. L'augmentation est validée.

4. Convention avec Le Crès Art et Cultures

Pour la seconde année, mise en place d'une convention de partenariat avec l'association Le Crès Art Et Culture. Celle-ci permet l'envoi croisé d'élèves dans les associations.

En ce qui concerne les cours délivrés par le Crès Art et Culture, il s'agit des cours :

- Violon
- Informatique Musicale

En ce qui concerne les cours délivrés par Musique en Eveil, il s'agit des cours :

- Batterie
- Classe d'ensemble
- Saxophone

Pour limiter l'impact d'une double adhésion, une adhésion à tarif réduit pour les élèves déjà adhérents au Crès (et vice versa) à 5€ / an / famille a été validée l'année dernière.

La convention est annuelle, sans tacite reconduction, et intègre une clause croisée de non-sollicitation de personnel, et une seconde croisée également d'obligation de communication (avec présence aux foires aux associations respectives).

Après lecture de la convention, un vote à main levée est effectué. La mise en place de cette convention est validée et le Président a autorité pour la signer.

5. Questions diverses

Aucune question n'a été soulevée.

Validation du PV de conseil d'administration :

Fait à Saint Aunès le 31/08/2026

Jean-Philippe CIVADE, Président

A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Dominique FONTANON, Trésorier

A handwritten signature in black ink, featuring a large, stylized 'D' followed by a series of loops and a horizontal stroke.